

LE VAR, ACTEUR DE VOTRE QUOTIDIEN



Service Communication du Conseil départemental du Var - conception/maquette de page : I. Cluchin - photo : L. Tronlitz - Photographes Graphie Avar - Impression Messages - M. PAS JEUX SUR LA VOIE PUBLIQUE

LE VAR, ACTEUR DE VOTRE QUOTIDIEN

Vous attendez un enfant

Préparons ENSEMBLE
sa venue



La Protection Maternelle
et Infantile est un service
du Conseil départemental du Var



Nous avons eu connaissance de votre déclaration de grossesse par la Caisse d'allocations familiales ou la Mutualité sociale agricole.

Les sages-femmes de la Protection Maternelle et Infantile du Conseil départemental se tiennent à la disposition des futurs parents pour des informations, une écoute, un soutien, un conseil, une consultation...

C'est avant la naissance qu'il est important de poser vos questions. Vous pouvez faire appel à elles.

Où rencontrer une sage-femme ?

La sage-femme peut vous recevoir lors d'une consultation au service de PMI de votre territoire ou se rendre à votre domicile pour répondre à toutes vos questions.

▶ ELLE VOUS INFORMERA SUR :

- le déroulement de la grossesse,
- la préparation à la naissance,
- votre séjour à la maternité,
- l'aide au sevrage tabagique,
- la contraception
- les différents modes de garde...

▶ ELLE VOUS CONSEILLERA SUR :

- l'hygiène de vie, l'alimentation, le repos,
- l'allaitement maternel,
- la préparation des biberons,
- la rééducation périnéale,
- l'organisation de votre retour à la maison avec votre bébé...

▶ ELLE VOUS RENSEIGNERA SUR :

- les différentes possibilités d'aide (prestations familiales, formalités administratives, congés maternité, auxiliaire de vie sociale).

Pour bénéficier de la présence d'une sage-femme, prenez directement contact avec le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) de votre commune de résidence.

Vous habitez à :

Votre service PMI

LA SEYNE-SUR-MER - SAINT-MANDRIER

LA SEYNE-SUR-MER : 04 83 95 49 00

TOULON

TOULON : 04 83 95 23 53

BANDOL - ÉVENOS - LA CADIÈRE - LE BEAUSSET - LE CASTELLET - OLLIOULES
RIBOUX - SAINT-CYR - SANARY - SIGNES - SIX-FOURS

LITTORAL SUD SAINTE-BAUME :
04 83 95 27 60

BELGENTIER - BORMES - CARQUEIRANNE - COLLOBRIÈRES - CUERS
HYÈRES - LA CRAU - LA FARLÈDE - LA GARDE - LA VALETTE - LA LONDE
LE LAVANDOU - LE PRADET - LE REVEST - PIERREFEU - SOLLIÈS-PONT
SOLLIÈS-TOUCAS - SOLLIÈS-VILLE

VAL GAPEAU ILES D'OR :
04 83 95 39 50

BESSE - CABASSE - CARNOULES - FLASSANS - GONFARON - LE CANNET
LE LUC - LE THORONET - LES MAYONS - PIGNANS - PUGET-VILLE

CŒUR DU VAR : 04 83 95 19 35

CAVALAIRE - COGOLIN - GASSIN - GRIMAUD - LA CROIX-VALMER
LA GARDE-FREINET - LA MOLE - LE RAYOL - PLAN-DE-LA-TOUR
RAMATUELLE - SAINTE-MAXIME - SAINT-TROPEZ

GOLFE DE SAINT-TROPEZ :
04 83 95 45 11

BAGNOLS - FRÉJUS - PUGET-SUR-ARGENS - LES ADRETS - LES ISSAMBRES
ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS - SAINT-AYGULF - SAINT-RAPHAËL

VAR ESTÉREL :
04 83 95 40 33 - 04 83 95 40 35

CALLIAN - FAYENCE - MONTAUXOUX - MONS - SAINT-PAUL
SEILLANS - TANNERON - TOURRETTES

FAYENCE : 04 83 95 31 40

AMPUS - BARGÈME - BARGEMON - BRENON - CALLAS - CHÂTEAUDOUBLE
CHÂTEAUVIEUX - CLAVIERS - COMPS - DRAGUIGNAN - FIGANIÈRES
FLAYOSC - LA BASTIDE - LA MARTRE - LA MOTTE - LA ROQUE-ESCLAPON
LE BOURGUET - LE MUY - LES ARCS - LORGUES - MONTFERRAT
TARADEAU - TRANS - TRIGANCE - VIDAUBAN

AIRE DRACÉNOISE : 04 83 95 31 40

BARJOLS - BRAS - BRIGNOLES - BRUE-AURIAC - CAMPS - CARCÈS
CHÂTEAUVERT - CORRENS - COTIGNAC - ENTRECASTEAUX - ESPARRON
FORCALQUEIRET - GARÉOULT - LA CELLE - LA ROQUEBRUSSANNE - LE VAL
MAZAUGUES - MÉOUNES - MONTFORT - NANS-LES-PINS - NÉOULES - OLLIÈRES
PLAN D'AUPS - PONTEVES - POURCIEUX - POURRIÈRES - ROCBARON
ROUGIERS - ST-ANTONIN - STE-ANASTASIE - ST-MARTIN - SAINT-MAXIMIN
SAINT-ZACHARIE - SEILLONS - TAVERNES - TOURVES - VARAGES - VINS

PROVENCE VERTE : 04 83 95 36 09

AIGUINES - ARTIGNOSC - ARTIGUES - AUPS - BAUDINARD - BAUDUEN
FOX-AMPHOUX - GINASSERVIS - LA VERDIÈRE - LES SALLES - MOISSAC
MONTMEYAN - RÉGUSSE - RIAN - SALERNES - SAINT-JULIEN - SILLANS
TOURTOUR - VERIGNON - VILLECROZE - VINON

HAUT VAR VERDON : 04 83 95 36 09